



MÉDIATHÈQUE

RÉPONSE AU COURRIER DE Monsieur LAMOUREUX DU 30/09/2022

Monsieur le Directeur Général des Services,
Chers collègues,

Nous vous remercions pour ce discours financier et très proche de considérations politiques.

Vous donnez les chiffres de fréquentation et d'emprunt de documents de la médiathèque (nous notons que c'est le nombre des abonnements qui retient votre attention, ce qui est votre intérêt pour les nécessaires recettes pour la ville)... mais vous oubliez de préciser qu'il y a eu 2 années exceptionnellement anormales, liées à la pandémie de Covid, donc ces chiffres ne peuvent pas être caractéristiques.

Dans le même temps, nous remarquons que vous ne soulignez pas que l'année 2022 marque un certain redémarrage. Or, nous refusons l'immobilisme et nous, nous voyons là une remontada optimiste de la lecture publique!

Il est bien aisé d'utiliser des chiffres pour argumenter une baisse de fréquentation... cela rappelle « celui qui veut tuer son chien, dit qu'il a la rage »

Nous vous proposons un autre raisonnement :

1 - s'il y avait plus de personnel (car celui de la Médiathèque est en forte baisse)

2 – si les locaux affectés à la Médiathèque n'étaient pas, petit à petit, grignotés pour servir d'autres service et activité

3 – mais surtout si le budget (dont vous donnez les chiffres!) qui va être affecté à la réorganisation du bâtiment (pour de toutes autres utilités que celle de la valorisation de la lecture) était laissé à l'usage de la Médiathèque pour qu'elle puisse poursuivre l'acquisition de documents les plus divers en matière de culture

Cette addition des points 1 + 2 + 3 = 6 fois plus de possibilités pour que la médiathèque reste un vrai lieu de culture (à l'heure où les lieux culturels sont vendus peu à peu...) et qu'elle affiche une fréquentation des plus correctes, avec des espaces dédiés. Car oui, peut-être que ce bâtiment mérite une réorganisation et ainsi sa fréquentation n'en serait que meilleure !

Mais non, ce n'est pas ce choix qui est fait.

Et dès lors, vous choisissez plutôt de manier les mots et, petit à petit, la notion de médiathèque disparaît et vous faites apparaître des mots ronflants tel « un lieu de vie », « un lieu convivial » ou encore « un tiers lieu numérique ». Il ne s'agit plus ici de culture de l'écrit,

mais de valorisation d'un bâtiment pour « ouvrir un espace supplémentaire » et où il est clair que la préférence du numérique écartera le bénéfice de la lecture.

Cet espace servira-t-il au public ? **Pas du tout.**

Il satisfera les quelques utilisateurs des associations que vous avez exclus du Centre Culturel, mais en aucun cas il ne permettra aux usagers de la médiathèque, donc à TOUS LES PUBLICS de bénéficier d'espace supplémentaire !

Le choix est fait de modifier ce qui fut une médiathèque pour en utiliser le bâtiment pour d'autres usages. **Il suffit de le dire clairement !**

De moins en moins de possibilité et d'espace pour permettre à tous les enfants de découvrir le livre (c'est vrai qu'il est bien mieux de les laisser s'abîmer les yeux sur des écrans et « gober » des informations sans analyse !!), de moins en moins d'espace pour permettre aux adultes jeunes et moins jeunes de se poser en un lieu agréable pour découvrir les arts, la musique, la peinture, les nouvelles, les romans, l'histoire, la presse, les sciences...

C'est ce choix de « culture » qui est imposé.